



FICHE SIGNALÉTIQUE

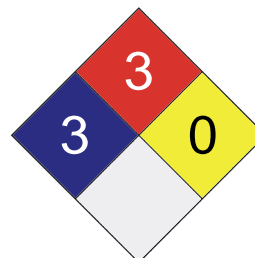
1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière Cleansweep Two
CAS Mélange
Usage du produit Nettoyant
Fabricant Graffiti Solutions Canada
7785 Franktown Road
Richmond, ON K0A 2Z0 CA
Téléphone: 613-838-5842
Téléphone: 866-906-9273
No de télécopieur: 613-838-5843

CANUTEC

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 3
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	X



2. Identification des risques

Description générale des risques DANGER
Très toxique.
Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'ignition.
Contient potentiel un tératogène.
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.

Yeux Cause une irritation.

Peau Peut causer une irritation.
Peut être absorbé par la peau.

ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations

alcool méthylique 67-56-1 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée

NIOSH - Guide de poche - notations de peau

alcool méthylique 67-56-1 Potentiel pour l'absorption de peau

Inhalation

Ce produit peut être mortel en cas d'inhalation.
L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).

Ingestion

Ce produit peut être dangereux ou mortel en cas d'ingestion.
Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Organes cibles

Yeux. Système respiratoire. Peau.

Effets chroniques

L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Signes et symptômes

Les symptômes sont prostration, halètement, pâleur et mouvements non coordonnés.
Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
alcool méthylique	67-56-1	15 - 40

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

Avis aux médecins

Les symptômes peuvent être différés.

Conseils généraux

Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Un examen médical immédiat est requis. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables

Inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Les vapeurs peuvent atteindre une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Poudre chimique. Mousse. Brouillard d'eau.

Méthodes d'extinction inappropriées Pas disponible

Protection pour les pompiers

Risques spécifiques provenant des produits chimiques Pas disponible

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

Méthodes de contention

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits Utiliser un pulvérisateur d'eau pour diminuer les vapeurs ou détourner tout nuage de vapeur.

Méthodes de nettoyage

Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. En cas de déversement accidentel important, asperger d'eau et endiguer en vue d'une mise au rebut ultérieure. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	DANGER INFLAMMABLE Très toxique. IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C). Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	
Ingrédient(s)	Limites d'exposition
alcool méthylique	ACGIH-TLV MPT: 200 ppm LECT: 250 ppm OSHA-PEL MPT: 200 ppm
Mesures d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate. Ventilation générale adéquate.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
Couleur	bleu
Forme	Liquide.
Odeur	Alcool faible.
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	7.27
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	27 °C (80.60 °F) TVC
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible

Densité	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Pas disponible
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Eviter les températures élevées. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Caustiques. Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
alcool méthylique	83.2 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
alcool méthylique	5628 mg/kg rat; 7300 mg/kg souris; 14200 mg/kg lapin; 7600 mg/kg Singe

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause une irritation.
Peau	Peut causer une irritation. Peut être absorbé par la peau.

ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations

alcool méthylique 67-56-1 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée

NIOSH - Guide de poche - notations de peau

alcool méthylique 67-56-1 Potentiel pour l'absorption de peau

Inhalation

Ce produit peut être mortel en cas d'inhalation.
L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).

Ingestion

Ce produit peut être dangereux ou mortel en cas d'ingestion.
Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets chroniques

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Mutagénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA

Tératogénicité

Alcool méthylique a produit effets tératogéniques chez les souris exposées par inhalation aux concentrations élevées qui n'ont pas produit la toxicité maternelle significative.

Matières synergiques

Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.
--------------------	--

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

alcool méthylique	67-56-1	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 28200 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: >100 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 19500 - 20700 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 18 - 20 mL/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 13500 - 17600 mg/L [flow-through]
-------------------	---------	--

Effets sur l'environnement	Pas disponible
-----------------------------------	----------------

Toxicité aquatique	Pas disponible
---------------------------	----------------

Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Methanol, solution

Classe de danger 3 (6.1)

Numéro UN UN1230

Groupe d'emballage II

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières IB2, T7, TP2

Exceptions liées au conditionnement 150

Numéro du guide des mesures d'urgence 131



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	SOLUTION MÉTHANOL
Classe de danger	3 (6.1)
Numéro UN	UN1230
Groupe d'emballage	II
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	43



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

alcool méthylique	67-56-1	1 %
-------------------	---------	-----

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

alcool méthylique	67-56-1	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
-------------------	---------	------------------------------------

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

alcool méthylique	67-56-1	1.0 % de minimis concentration
-------------------	---------	--------------------------------

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200	Oui
----------------------------------	-----

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Méthanol: 5000.0000
Dodécylbenzènesulfonate de sodium: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Oui Risque d'incendie - Oui Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
-----------------------------	--

Section 302 substance extrêmement dangereuse	Non
---	-----

Section 311 produit chimique dangereux	Oui
---	-----

Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
----------------------------	----------------

Clean Water Act (CWA)	Pas disponible
------------------------------	----------------

Situation SIMDUT	Contrôlé
-------------------------	----------

Classement SIMDUT	Catégorie B - Division 2: Liquide inflammable, Catégorie D-Division 1B, 2A, 2B
--------------------------	--

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

alcool méthylique 67-56-1 Présent (se rapporte à des solutions supérieur ou égal à 3%)

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

alcool méthylique 67-56-1 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

alcool méthylique 67-56-1 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

alcool méthylique 67-56-1 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

alcool méthylique 67-56-1 Peau

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

alcool méthylique 67-56-1 sn 1222

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

alcool méthylique 67-56-1 5000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

alcool méthylique 67-56-1 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

alcool méthylique 67-56-1 Toxique; Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

02-Nov-2010

Date en vigueur

15-Jan-2011

Date d'expiration

15-Jan-2014

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.